

1. Informations générales :

Titre du cours :	Governance of prisons worldwide		
NOM de l'enseignant·e :	Carole BERRIH	Semestre :	☐ Automne ☒ Printemps
Public visé :	☐ 1 ^{ère} année ☐ 2 ^{ème} année ☒ 1 ^{ère} année et 2 ^{ème} année	Langue :	☒ anglais
Nombre maximal d'étudiant·es :	☐ 20 ☒ 30 ☐ 40 ☐ 50 ☐ Pas de maximum	Organisation du cours :	☐ 9 séances de 2h sur 9 semaines ☐ 12 séances de 1h30 sur 12 semaines ☐ 12 séances de 1h30 sur 6 semaines ☒ 6 séances de 3h sur 12 semaines

2. Résumé du cours :

Gouverner les prisons passe par deux instruments complémentaires : la sanction et la gratification. Si les punitions, formes « négatives » de contrôle, ont fait l'objet d'une longue tradition théorique et critique, les récompenses et privilèges, formes « positives » de contrôle, restent peu étudiés et rarement analysés. Ce cours propose de saisir ces deux dimensions conjointement, comme deux faces d'un même exercice de l'autorité, en croisant droit, science politique, sociologie et administration publique.

Partant de la lecture et de l'analyse de textes sur le gouvernement en prison, ainsi que de la présentation de plusieurs cas extra-occidentaux (Japon, Madagascar, Niger), le cours adopte une perspective comparative à l'échelle internationale, afin de saisir comment dispositifs disciplinaires et régimes de récompenses s'articulent dans des configurations institutionnelles, politiques et culturelles variées.

Une liste de cas contemporains et historiques sera proposée par l'enseignante, tout en laissant aux étudiant·es la possibilité de définir leur cas d'étude. Les étudiant·es mèneront un travail de recherche collectif sur un cas national, fondé sur l'analyse de textes réglementaires, de littérature académique et de sources issues de la pratique (rapports institutionnels, ONG, organisations internationales). Ce travail donnera lieu à une mise en perspective comparative visant à identifier les logiques communes et les variations dans les modes de gouvernement des prisons.

L'enseignement s'appuie sur un travail de recherche académique (doctorat en administration publique, recherches postdoctorales) et sur une pratique de terrain développée depuis plus de vingt ans dans des contextes pénitentiaires variés, en lien avec des ONG et des agences des Nations Unies.

3. Pré-requis éventuels :

Aucune connaissance préalable du milieu carcéral n'est requise — une curiosité pour les institutions pénitentiaires, la démarche comparative et les approches pluridisciplinaires suffit.

4. Modalités de contrôle des connaissances et des compétences envisagées :

Le cours est validé par un examen terminal. L'évaluation repose sur un travail collectif réalisé en groupes de 3 à 4 étudiant·es, comprenant un rapport écrit et une soutenance orale. Le rapport propose une analyse pluridisciplinaire du cas national étudié, fondée sur des sources réglementaires et documentaires, et mise en perspective avec d'autres contextes. La soutenance permet de présenter et de discuter les résultats de cette analyse.

5. Description détaillée du cours (facultatif)

Organisation des séances (indicatif) :

Séances 1-2 (cadrage) : Présentation du cadre théorique et des outils — comment s'exerce l'autorité en prison, comment punitions et régimes de récompenses coexistent et s'alimentent mutuellement en pratique (présentation de contextes africains et asiatiques), comment identifier et analyser des textes (textes réglementaires, littérature, rapports de la société civile ou des acteurs onusiens). Lancement du travail collectif : constitution des groupes, choix des pays, première exploration documentaire.

Séances 3-4 (suivi des groupes) : Les groupes présentent successivement l'avancement de leurs recherches — sources trouvées, analyse en cours, difficultés rencontrées. Chaque groupe est invité à rendre compte aussi bien des mécanismes disciplinaires que des régimes de récompenses dans le pays étudié. Discussion collective entre groupes.

Séances 5-6 (restitutions et mise en perspective comparative) : Exposés oraux des groupes — présentation des résultats obtenus, suivie de questions et retours collectifs. Développement d'un cadre comparatif croisant discipline et récompenses à travers les cas étudiés.

Governing prisons relies on two complementary instruments: punishment and reward. While punishments, the “negative” forms of control, have been the subject of a long theoretical and critical tradition, rewards and privileges, the “positive” forms of control, remain understudied and are rarely analyzed. This course proposes to examine these two dimensions together, as two sides of the same exercise of authority, drawing on law, political science, sociology, and public administration.

Based on the reading and analysis of texts on prison governance, as well as the presentation of several non-Western case studies (Japan, Madagascar, Niger), the course adopts an international comparative perspective in order to understand how disciplinary mechanisms and systems of rewards interact within diverse institutional, political, and cultural contexts. A list of contemporary and historical case studies will be proposed by the instructor, while also allowing students to define their own case study. Students will carry out a collective research project on a national case, based on the analysis of regulatory texts, academic literature, and practice-based sources (institutional reports, NGOs, international organizations). This work will lead to a comparative analysis aimed at identifying common logics and variations in modes of prison governance.

The course draws on both academic research (a PhD in public administration and postdoctoral research) and more than twenty years of field experience in diverse prison settings, developed in collaboration with NGOs and United Nations agencies.

3. Prerequisites

No prior knowledge of the prison environment is required. Curiosity about correctional institutions, comparative inquiry, and multidisciplinary approaches is sufficient.

4. Assessment Methods

The course is assessed through a final evaluation. Assessment is based on a group project completed by teams of three to four students, consisting of a written report and an oral presentation.

The report provides a multidisciplinary analysis of the selected national case study, based on regulatory and documentary sources and situated in comparison with other contexts. The oral presentation allows students to present and discuss the findings of their analysis.

5. Detailed Course Description (Optional)

Indicative organization of sessions:

Sessions 1–2 (Introduction and Framework):

Presentation of the theoretical framework and analytical tools: how authority is exercised in prison; how punishments and reward systems coexist and mutually reinforce one another in practice (with examples from African and Asian contexts); and how to identify and analyze relevant texts (regulatory documents, academic literature, reports from civil society organizations, and UN actors). Launch of the group project: formation of groups, selection of countries, and initial documentary research.

Sessions 3–4 (Group Supervision):

Groups present the progress of their research, including sources identified, ongoing analysis, and challenges encountered. Each group is expected to report on both disciplinary mechanisms and reward systems in the country under study. Collective discussion among groups follows.

Sessions 5–6 (Presentations and Comparative Analysis):

Group presentations of findings, followed by questions and collective feedback. Development of a comparative framework examining discipline and rewards across the different case studies.